

# **LA GOUTTE**

**(DE TROP)**

**GAZETTE  
CITOYENNE**

mai 2021 - n°1

## **Urbanisation : Faut-il encore construire à Braine-le-Comte ?**

# Poésie



Nos villes et parfois villages  
Sont devenus les terrains de jeu  
De sociétés immobilières  
Aux noms les plus divers  
Tubize, Soignies et Braine-le-Comte en sont un bel exemple  
La faim ravageuse de la construction immobilière  
Contre tout sens de l'équilibre  
Nos édiles communaux provinciaux et régionaux  
Se cachent les yeux  
Bouchent leurs oreilles  
Pour ne pas entendre ni voir  
La colère de la population qui monte constatant les dégâts  
On nous parle de mobilité douce  
On nous parle d'écologie  
D'une vie plus apaisée  
Du retour à la nature  
En réalité nos chers édiles  
Nous bétonnons nos campagnes  
Ils acceptent des constructions multiples provoquant des augmentations de population  
Importantes... dans une atmosphère un peu sauvage  
On va vers des quartiers sans âme  
Sans aucune volonté de garder  
Le caractère de nos villes  
Ces édiles sont-elles ignorantes? On en doute .  
Veulent-elles à tout prix laisser  
Une empreinte dévastatrice ?  
Leur sens de l'ego les conduisent-elles à la démesure ?  
L'opinion des habitants actuels  
Est peu écoutée... Nos édiles devraient songer qu'ils sont censés représenter l'opinion  
Des habitants.. et ne pas se comporter en monarque absolu des siècles passés...  
Un Belge égale un Belge ou ont-ils d'autres intérêts?  
Moins avouables ....moins glorieux  
Sont de l'acabit du cher Elio  
Avec la gare de Mons  
On n'espère pas soulever de lièvre sur nos terres brabançonnes ou hennuyères  
Et encore moins dans le bois de la Houssière.....  
Des carrières de sables il y a eu  
Des mirages on s'en passe  
Les lièvres risquent de sortir  
De leurs terriers ... leurs dires  
Seront peut-être âpres



# ÉDITO

Quelle surprise de voir le *Braine Notre Ville* avec un dossier spécial urbanisation. Nous n'avions déjà pas beaucoup d'espoirs concernant notre bulletin communal, avec toutes les publicités de « nos amis les promoteurs », mais là c'était le pompon, nous sommes tombés à la renverse ! A-t-on, à ce point, « secoué le cocotier » qu'il faille sortir la propagande pro-urbanisation et l'exposer aux yeux de tous les Brainois ? En est-on réduit à ça ? La démocratie se porte-t-elle si mal ?

Cette toute première gazette citoyenne vise à rééquilibrer la balance. Ce dossier sur l'urbanisation n'est pas neutre, l'objectif est de nous empêcher de penser et de nous faire « avaler la pilule » des projets immobiliers. C'est pourquoi nous consacrons une partie de ce numéro à déconstruire les arguments et donner une vision plus fouillée de cette question de l'urbanisation. Nous, le collectif Jardin Albecq, parlons de notre point de vue, à partir de notre expérience et de notre volonté de sauvegarder le terrain de la Fosse Albecq. Ceci-dit, à partir de cette expérience nous pouvons élargir à des questions qui nous concernent toutes et tous : la démocratie, l'accès à l'information, le pouvoir d'agir sur notre environnement, de préserver la biodiversité, etc.

D'autre part, nous voulions que cette édition soit également le reflet des citoyens. C'est pourquoi, tout en restant dans la thématique nous y avons intégré leurs contributions diversifiées. Et parce que le plaisir de créer ensemble, le rire et le partage sont des ingrédients essentiels de toute mobilisation citoyenne, nous espérons que cela se reflètera dans cette gazette, et vous donnera envie de nous rejoindre pour la suite.

## A PROPOS DE CETTE GAZETTE

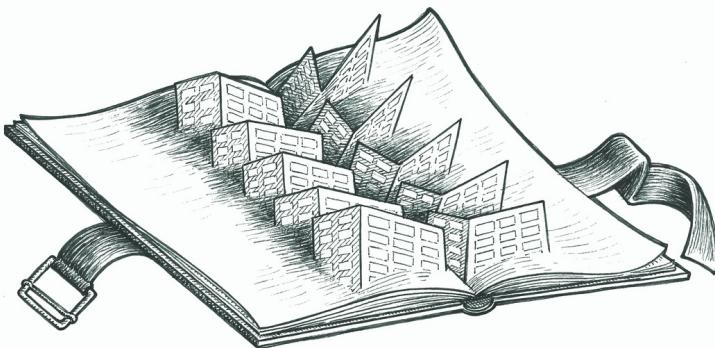
Éditeur responsable : Jacques Defraene

Rédaction : les citoyens et citoyennes de Braine le Comte

Graphisme, dessins : les citoyens et citoyennes de Braine le Comte

Couverture : Camille Guévar -peinture très jolie (l'arbre de justice de Braine-le-comte)

# DOSSIER : URBANISATION



## Ne faudrait-il pas d'abord digérer les projets actuels ?

Ce n'est pas le cas !

Depuis quand « potentiel » est « actuel » ? Avancer 7 projets potentiels, ce n'est, en aucun cas, digérer les projets en cours ! A moins qu'ils ne soient potentiels qu'en apparence ?

Il y aurait lieu de distinguer les projets de réhabilitation (par exemple les autobus brainois) des projets qui impliquent la destruction d'espaces de biodiversité ou de vie (par exemple la fosse Albecq).

La notion de réhabilitation va systématiquement dans le sens de reconstruction d'immeubles. A titre d'exemple, le parking Delescolle représente une extraordinaire opportunité de créer un espace vert au centre-ville.

On reste pantois face aux dénominations grotesquement trouvées pour tenter de gruger la population. Par exemple « L'écrin Vert rue des Diges », ce sont des habitations qui ont détruit des prairies et le « champ du moulin » est tout sauf un champ et le parc de deux hectares célébré comme nouvel espace vert sera construit... sur une prairie. Il faut oser aimer le surréalisme...



"La fin des quatre-façades? Si c'est pour les remplacer par des immeubles de 21 appartements et autant de places de parking, c'est comme installer des groooossees villas. Il n'y a donc aucun progrès, que du contraire."

© Hélène Ancion, dossier Stop Béton, IEW, 2019

**"Tout ce qui se trouve dans une tonalité de rouge sur la carte du plan de secteur est une zone dite artificialisée, donc destinée à être construite ."**

FAUX

« dite artificialisée » : dite, par qui ? Par quelqu'un qui se trompe de mots. On dit d'un terrain qu'il est artificialisé lorsqu'il a perdu son état soit naturel, soit agricole, soit forestier. Donc par exemple une pelouse de jardin est considérée artificialisée, alors que les prairies à la sortie de la ville direction Soignies étaient considérées comme non-artificialisées avant que le projet « Champ du Moulin » ne voie le jour. Toutes les zones rouges ne sont donc pas nécessairement artificialisées.

« destinée à être construite » : sûrement pas ! Encore une fois on se trompe de mots. Elle est « urbanisable » au sens juridique et non destinée à construite! Cela fait une grande différence. Dans le CoDT (Code de Développement du Territoire) la définition de la zone rouge y prévoit même d'accueillir des espaces verts publics.

Une double erreur et un abus de langage, tout au plus excusables venant d'un simple citoyen. C'est par contre inexcusable venant d'une autorité à qui on est censé faire confiance.

De plus la Wallonie doit se plier à l'objectif européen de 0% d'artificialisation nette en 2050\*. **Des projets comme le Champ du Moulin, le Aldi et les logements le long de la N6, la Fosse Albecq ou certains projets indiqués comme potentiels à Hennuyères vont donc à l'encontre des directives européennes et wallonnes de préservation des terres.**

\*<https://www.europeandatajournalism.eu/fre/News/News-data/Une-Europe-de-moins-en-moins-fertile>

## Les décisions de la commune présentent des effets cumulatifs .

VRAI

Relevons simplement qu'en accroissant la population sur les 9,4 % d'espaces de la ville via des appartements (sans jardin), il devrait y avoir lieu de compenser par une augmentation par exemple des espaces de jeux. Or, si on construit sur les espaces de jeux, inévitablement, on amplifie le problème.

Le projet de la ville est-il d'enfermer les gens dans leurs nouveaux immeubles ?

## Braine-le-Comte, une ville qui favorise le réchauffement climatique .

VRAI

Il est avéré que pour lutter contre le réchauffement climatique, il est notamment important de privilégier le circuit court. Dans ce sens, une terre cultivable telle que la fosse Albecq est une opportunité de créer un espace convivial de culture communautaire. Le circuit ne pourrait pas être plus court et en plus, il crée du lien entre les habitants!

On pourrait faire de notre ville un exemple pour la préservation de la nature et de la santé des habitants en créant des jardins communautaires. En effet, la santé étant, selon l'OMS\*, à la fois physique, mais aussi psychologique et sociale. Favoriser un quartier qui se réunit pour cultiver ensemble, c'est donc favoriser le bien-être, le savoir-vivre. Mais peut-être préfère-t-on favoriser l'implantation d'un Intermarché approvisionné par des dizaines de camions ?

\*<https://www.who.int/fr/about/who-we-are/frequently-asked-questions>

## Bientôt il n'y aura plus aucun espace vert à Braine-le-Comte .

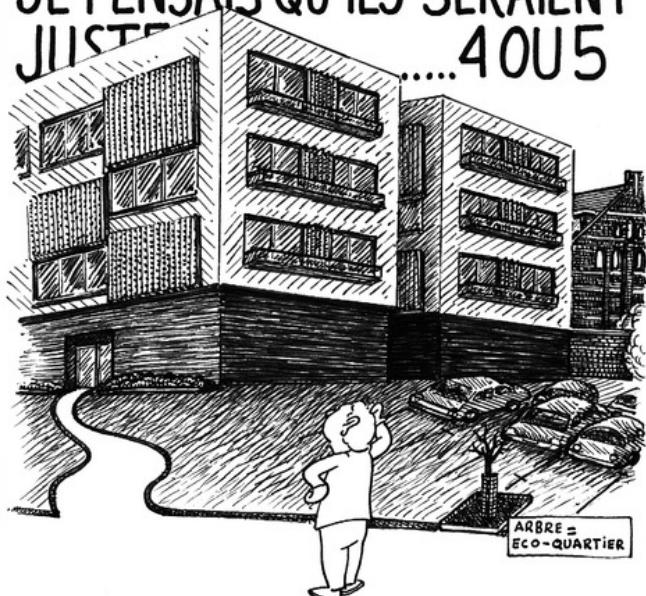
VRAI

À Braine, 75% des sols sont des terres agricoles, mais ce n'est pas parce que notre planète est recouverte de 70,8 % d'océans que Braine-le-Comte est une station balnéaire.

Les chiffres ne tiennent pas compte des réalités et spécificités locales, on les brandit pour noyer le poisson et nier le vécu des citoyens. Les sols soumis à l'activité agricole, bien souvent intensive, ne sont pas des espaces de vie pour les Brainois et c'est sur les 9,4% de terres artificialisées qu'ils vivent pour la très grande majorité.

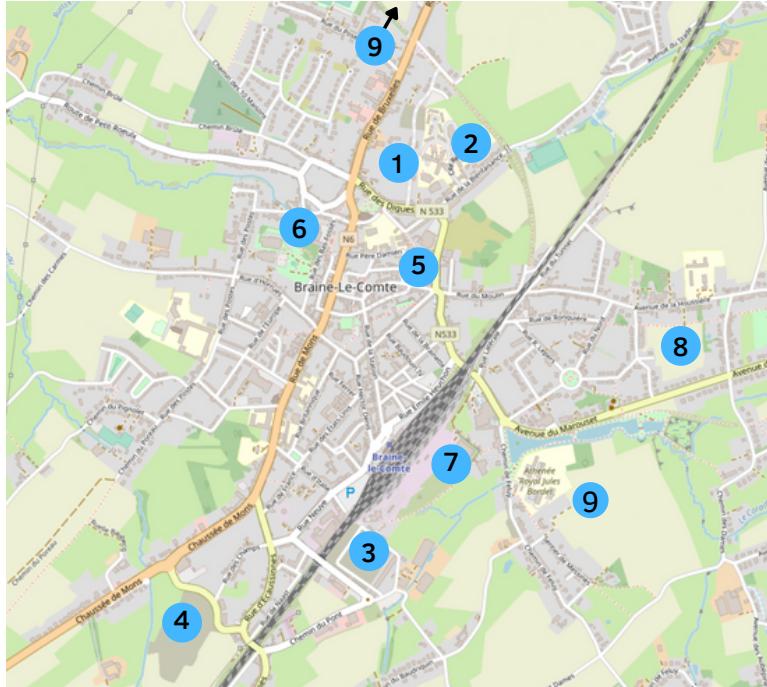
Et c'est précisément là que se posent les problèmes, les doutes et les craintes. Car il est indéniable que nous assistons à une disparition des espaces verts au sein de notre espace de vie. Prétendre le contraire est de la mauvaise foi.

MOI QUI ETAIS TELLEMENT  
CONTENT D'ACCUEILLIR  
DES NOUVEAUX VOISINS...  
JE PENSAI S QU'ILS SERAIENT  
JIISTE.....40U5



# Grâce aux projets en cours, les besoins en logements sont couverts jusqu'en...

# 2070



- 1 Ecrin vert (rue des Digues)
- 2 Haute Senne Logement (rue de la Bienfaisance) Petit-Roeulx
- 3 Anciens ABT
- 4 Champ du Moulin (avec 1 surface commerciale)
- 5 Ancien site des Autobus brainois
- 6 Place des Postes (avec une liaison vers le Champ de la Lune)
- 7 Écoquartier à l'arrière de la gare
- 8 Quartier Marouset-Houssière
- 9 N6 (avec 2 surfaces commerciales)

**60 logements**

**176 logements à BLC + 31 logements**

**445 logements**

**510 logements**

**140 logements**

**44 appartements**

**245 logements**

**72 lots + 2x30 appartements (hors 2ème phase)**

**52 logements**

**1.835\* nouveaux logements** sont actuellement en construction à Braine, soit plus de **3.600 nouveaux habitants potentiels**

\*Ces chiffres sont issus de divers articles de presse, (la DH, Antenne Centre, la Nouvelle Gazette et des sites des promoteurs) parfois contradictoires... Comme quoi, contrairement à ce qu'affirme le bulletin communal, les citoyens n'ont pas facilement accès aux informations concernant l'urbanisation de leur ville...

# Il y a déjà bien assez de logements pour les brainois.

(et vos enfants ne devront pas migrer vers d'autres communes pour trouver un logement)

VRAI

## Perspectives démographiques 2020

### - 2070 : +11,3% de population en Belgique\*

Population de Braine le Comte en 2020 = 22.062 habitants  
Population (théorique sur base des 11,3%) en 2070 = 24.555 habitants (+2.493 habitants)

Il y a actuellement plus de 1.835 logements en construction à Braine. Si on prend une moyenne de 2 personnes par foyer, cela donne *3.670 nouveaux habitants, autrement dit bien au delà des prévisions pour 2070!*

**L'argument développé dans le bulletin communal est donc faux et il ne sert qu'à justifier la politique d'urbanisation de la commune.** Il n'est pas nécessaire de construire autant. C'est un choix politique dicté uniquement par une logique économique. De plus, il est aberrant de se baser sur des prévisions démographiques à si long terme, car ces prévisions sont extrêmement incertaines! Pour preuve : la crise du Covid qui n'avait pas du tout été anticipée.

## C'est l'offre qui crée la demande

Les nouveaux logements ne se rempliront pas à cause de l'augmentation de population comme nous l'explique le bulletin communal. Ils se rempliront car les promoteurs et les agences immobilières feront de la publicité jusqu'à ce qu'ils soient tous vendus ou loués.

## Plus d'habitants = plus de pression sur les équipements collectifs

Les services d'intérêt général (publics, sociaux, culturels, sportifs, éducatifs...) de la ville sont-ils prêts à accueillir autant de personnes en si peu de temps ?

Y a-t-il suffisamment :

- de places dans les crèches? dans les écoles maternelles/ primaires/ secondaires ?
- de trains, bus, parking à vélo ou tout autre aménagement qui favorisent la mobilité douce ?
- de personnel dans les services publics: administration communale, récolte des déchets, entretien des voiries, services postaux, pompiers,... ?
- de médecins, de services hospitaliers aux alentours ?
- de lieux récréatifs ?
- et bien évidemment la question qui nous occupe aujourd'hui d'espaces verts ?

## Le Stop Béton : des directives claires\*\*

- Stop à l'imperméabilisation, l'artificialisation, la dévitalisation des sols
- Stop à l'étalement urbain
- Place à la rénovation de bâtis existants
- Place à la biodiversité, à la préservation de ses habitats naturels, des espaces naturels et des milieux ouverts

Extrait (p.6-7) : "L'urbanisation concerne les moindres parcelles encore libres, elle s'empare des terrains de maraîchage, des terrains vagues, des parcs et des "dents creuses", comme par exemple les terrains non bâtis coincés entre deux maisons. En milieu urbain, quand il reste des terres agricoles ou naturelles, dites enclavées ou résiduelles, elles sont convoitées pour être urbanisées. Or, là où rien n'est encore construit, il y a toujours quelque chose. Ce n'est jamais un "non lieu", surtout sur le plan environnemental. L'air y circule, l'absorption des précipitations s'opère naturellement ; s'il s'agit d'une friche, les animaux et les plantes s'y invitent sans rien demander à personne. Ces lieux non urbanisés offrent de manière très concrète des pauses et des variations dans le continuum urbanisé, non seulement sur le plan paysager, mais aussi en termes de maintien de surfaces non imperméabilisées."

\* [https://www.plan.be/publications/publication-2104-fr-perspectives\\_demographiques\\_2020\\_2070\\_scenario\\_de\\_reference\\_et\\_variations](https://www.plan.be/publications/publication-2104-fr-perspectives_demographiques_2020_2070_scenario_de_reference_et_variations)  
\*\* [https://www.iew.be/wp-content/uploads/2019/12/DossierEW\\_StopBeton.pdf](https://www.iew.be/wp-content/uploads/2019/12/DossierEW_StopBeton.pdf)

## Que faisons-nous alors des projets potentiels ?

Laissons ces espaces aux citoyens pour en faire de lieux de vie conviviaux, accueillants pour la biodiversité. Les oiseaux, les insectes, les micromammifères, les batraciens... ont eux aussi besoin de lieux pour vivre et se nourrir même s'ils voient malheureusement leur population largement décliner au fil des ans. Et les constructions de l'homme n'y sont pas pour rien...

Le Bourgmestre s'est dit prêt à modifier toutes les zones rouges de la ville de Braine-le-Comte lors d'une réunion avec les habitants le 23 février 2021. Alors allons-y ! Lançons-nous ! Lançons le mouvement ! Et même si cela prend 25 ans, osons, révons, soyons audacieux, ambitieux, n'ayons pas peur des freins, des obstacles ! Le réel progrès est là. Si une ville se lance, d'autres suivront et les règlements, les lois, les subides, les mentalités... aussi.

# 4



## CONSEILS *pour une bonne digestion (de projets immobiliers).*

### **Espacez les repas !**

Votre ville met plusieurs années à digérer les gros projets immobiliers. Une erreur fréquente est de se remettre directement à table une fois les bâtiments construits, alors que le processus de digestion vient à peine de commencer ! Mauvaise idée ! En effet, le temps nécessaire à votre ville pour s'ajuster à cette soudaine augmentation de population se compte en années. Une fois les habitations construites, elles doivent être vendues puis habitées pendant un à deux ans pour que les impacts collectifs puissent être observés. Patience, donc.

### **Évitez la nourriture trop lourde !**

Les aliments type béton et apparentés sont très lourds à digérer pour votre ville, surtout quand elle en avale beaucoup d'un coup ! Privilégiez les constructions sur les zones déjà bétonnées ou les constructions à base de fibres (bois, paille), qui ont le mérite de laisser les sols respirer et ainsi favoriser un bon transit vers un modèle de société plus résilient.

### **Les crudités, c'est la santé !**

Les espaces verts sont indispensables en ville (et en village). Ils permettent par exemple de réguler la chaleur en cas de canicule, de retenir les eaux en cas de forte pluie ou de favoriser la biodiversité qui est en situation critique en Wallonie depuis plusieurs années. Mais les espaces verts permettent aussi aux habitants d'accéder à un cadre de vie agréable et sain, peu importe leur classe sociale ! Et plus ces espaces sont naturels, plus la nature vous remerciera !

### **Faites de l'exercice (démocratique) !**

Pratiquer des exercices de démocratie partagée avec ses habitants permettra à votre ville de conserver tonus et vitalité. Les projets mis en place seront plus cohérents et recevront beaucoup plus facilement l'adhésion de la population. Consulter les habitants est un bon échauffement, mais l'exercice démocratique ne se contente pas d'une petite séance par-ci par-là, il doit être régulier et le plus complet possible pour porter ses fruits. Pour les villes les plus sportives, vous pouvez aller jusqu'à révoquer les élus au pouvoir et les remplacer par des commissions citoyennes tirées au sort. Effet garanti !

Tu seras privé de  
Jardin Albecq!

Oh, non, pas ça !  
Comment je vais découvrir  
la nature, moi ?



## Puisqu'il s'agit de leur avenir, et si on consultait les jeunes ?

Le terrain de la Fosse Albecq est juste à côté d'une école gigantesque, l'école normale, une « usine à enfants » entend-on souvent, rassemblant quelques 800 élèves. Et si c'était à eux, finalement, que revenait la décision de choisir le projet de la Fosse Albecq ?

Nous sommes en train de confisquer à nos enfants tout lien à la nature, limitant par-là, leurs possibilités de résilience face aux enjeux environnementaux de demain. Le terme de David Van Reybroucke de « colonisateur d'avenir\* » pour désigner les gens dans une logique d'accaparement et de profit, nous paraît bien choisi car nous savons pertinemment que nous entretenons un système qui, à terme, va détruire, très concrètement, les possibilités d'avenir des générations futures.

Saviez-vous que, d'après une étude américaine, les enfants peuvent reconnaître en un clin d'œil les 100 marques les plus connues mais sont incapables de reconnaître les 20 végétaux les plus présents dans leur région ? Nous avons perdu ce lien à la nature, nos enfants ont perdu ce lien à la nature alors que nous savons qu'il rend nos enfants plus intelligents, augmente leur bien-être, les rend plus sociables et équilibrés.

Pourquoi les enfants ne pourraient-ils pas choisir d'utiliser ce terrain de la Fosse Albecq ? Cela les concerne avant tout ! Ils choisiraient peut-être d'y faire l'école du dehors. **Nous savons que beaucoup d'instituteur.trice.s et de professeur.e.s seraient intéressé.e.s. Manifestez-vous!**

\*<https://plus.lesoir.be/357638/article/2021-02-26/david-van-reybrouck-au-soir-nous-sommes-en-train-de-coloniser-le-futur>

# De l'urbanisation Brainoise

Dans la seconde moitié du XXe siècle, pour répondre aux besoins de la voiture individuelle, l'urbanisation des villes s'est faite principalement à leur périphérie, laissant peu à peu les centres-ville dépérir. Cette vision de l'urbanisation (villas 4 façades reliées entre elles par des routes et commerces éloignés) perd cependant de son attrait en raison des nombreux effets néfastes qu'elle engendre, au point d'être remise en question par la Wallonie\*.

Depuis quelques années, l'essor de la vente en ligne amplifie le phénomène de désertification des centres-villes. Ceux-ci doivent donc miser sur une expérience plus singulière et plus riche humainement que le simple aspect commercial pour lequel ils seront de toute façon perdants.

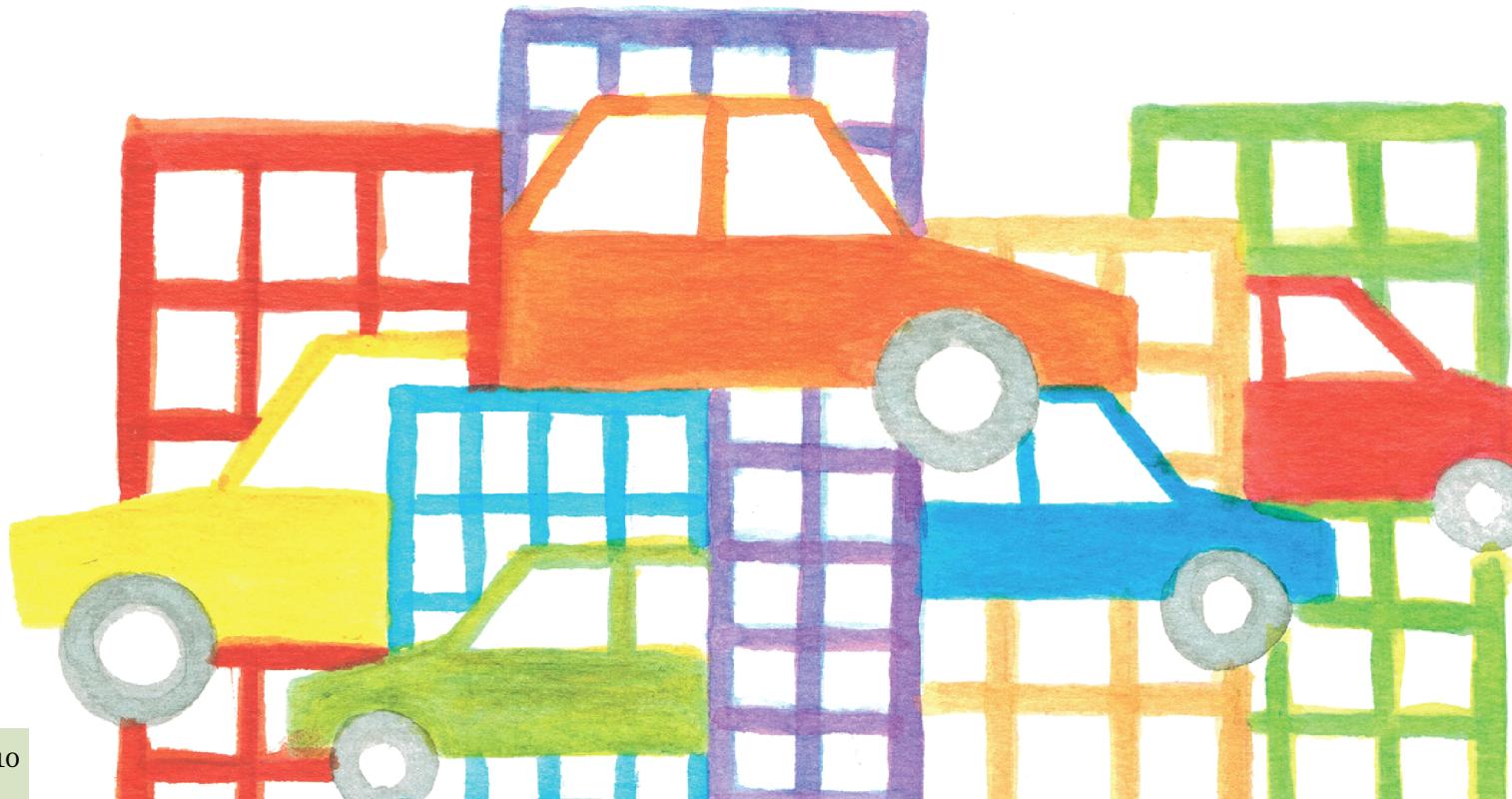
Braine le Comte a le potentiel pour offrir cela, pourtant nos élus ont l'air de se satisfaire d'un centre consacré au bruit et à la pollution de la voiture et des camions. Un endroit à subir et non à apprécier. Les développements de plus en plus importants des résidences et des chaînes de magasins à la périphérie de la ville, facilement accessibles en voiture mais difficiles et dangereux en vélo ou à pied, créent également un environnement urbain bruyant, pollué et anxiogène.

Les centres-villes doivent être des lieux agréables à vivre, des lieux où les gens veulent être, se promener, se retrouver entre amis, prendre un verre ou un repas, visiter des magasins locaux. Cela bénéficie d'une part à l'économie locale qui peut se développer grâce aux dépenses des

habitants et d'autre part à la cohésion sociale de la population qui s'en trouve fortement améliorée.

Heureusement d'autres communes ont pris conscience de ce problème. Ils ont vu que la méthode d'urbanisation périphérique d'après-guerre n'était pas synonyme de progrès ou de bien-être, mais la cause du déclin des centres-villes et de la perte de lien social. Nos élus doivent placer les personnes au centre de leurs priorités de planification afin de créer un meilleur environnement pour les habitants et les entreprises locales. Braine devrait suivre cette voie, mais ce n'est clairement pas le cas. Réveillez-vous, Braineless, sortez des années 1970!!

\*[https://www.wallonie.be/sites/default/files/2019-09/declaration\\_politique\\_regionale\\_2019-2024.pdf](https://www.wallonie.be/sites/default/files/2019-09/declaration_politique_regionale_2019-2024.pdf)



# Faisons-nous rêver !



Wallonie, Printemps 2024

Depuis quelques années, un vent nouveau souffle sur la commune. Projets de verdurisation du centre-ville, mise en pause des grands projets immobiliers, création de commissions citoyennes révocables et processus d'élection sans candidat, création d'une ceinture alimentaire, ... autant d'initiatives qui surprennent dans une commune dirigée par un bourgmestre considéré comme autoritaire et qui est pourtant l'initiateur de ce changement radical.

« Vous allez sourire, mais tout part d'un hérisson » nous explique le Bourgmestre, que nous avons rencontré dans son jardin, occupé à construire sa toute première toilette sèche. « J'ai découvert au début du printemps un petit hérisson, et je me suis lié d'affection pour lui. Chaque matin et chaque soir j'essayais de l'apercevoir, de comprendre ce qu'il mange, où il dort, pourquoi il affectionne plutôt telle partie du jardin plutôt qu'une autre. Vous savez, une fois que l'on commence à se poser des questions sur les êtres vivants qui nous entourent, un lien se crée automatiquement. Pas un lien amical ou un lien domestique comme avec nos animaux de compagnie, mais on commence à leur reconnaître un droit d'exister qui n'est pas forcément inférieur au nôtre... »

Enfin bref, il y a quelques semaines, ma tondeuse automatique s'est mise en route à la tombée de la nuit... J'avais sûrement mal réglé l'appareil, en tout cas j'ai retrouvé mon petit hérisson salement

amoché le lendemain... J'en ai pleuré pendant une semaine. Et je me suis rendu compte que tout ce que j'avais fait, tout ce que j'avais entrepris de construire pour notre commune, tout ça n'avait en fait que détruit ce qui nous entoure. Alors j'ai changé. » (Il marque une pause pour finir de scier une planche).

« Un des plus gros chantiers concerne les modes de décision. Nous (le collège NDLR) avons donc décidé d'ouvrir l'ensemble des domaines de décision et de réflexion à l'ensemble des habitant.e.s. C'est loin d'être parfait mais je suis maintenant persuadé que c'est la seule solution. Plus nous sommes nombreux.ses à réfléchir ensemble et à s'impliquer dans les décisions communales, plus nous créons de liens entre nous, entre nous-mêmes et notre commune, plus les décisions prises sont éclairées et pertinentes pour la vie collective. C'est un processus extrêmement riche. Et je ne parle pas d'argent ! (Rires). »

Quant à son rôle, cet élu local se voit maintenant plus comme un garant du cadre que comme un décisionnaire. « Vous savez, je crois que le système de démocratie représentative est dépassé. C'était trop vertical, ça ne laissait aucune place à la construction collective. Et puis tant de pouvoir entre si peu de mains, ça ne peut que créer des problèmes. Quand on a le pouvoir plein les mains, soit on s'enivre parce qu'on est tout puissant et on peut décider pour tout le monde, soit on s'angoisse parce qu'à la moindre erreur on sera le seul responsable. Le système que nous mettons en place permet de court-circuiter ces prises de pouvoir. J'aimerais beaucoup continuer à discuter mais je dois donner un atelier sur les plantes sauvages comestibles à une classe maternelle, c'est dans une forêt-jardin que nous avons aménagée avec les habitants, un lieu magnifique en plein centre-ville. Allez, salut, hein dis. »

Nous regardons le bourgmestre enfourcher son vieux vélo en fredonnant, le grincement de sa chaîne se mêlant aux chants d'oiseaux et aux bruissements du vent dans les feuilles, sans pouvoir s'empêcher de penser que cette petite commune et ses habitant.e.s ont de beaux jours devant eux... »

# Le Collectif JARDIN ALBECQ

Il y a un peu plus de trois ans, des habitants du quartier avoisinant la Fosse Albecq se sont mobilisés afin de faire face, ensemble, à un projet immobilier ambitieux qui allait défigurer le paysage du quartier. Et cela a fonctionné ! Grâce à cette **MOBILISATION** (plus d'une centaine de personnes dans la salle communale), le projet fut enterré. Pour toujours, pensions-nous...

Mais le projet ressurgit. L'avenir de ce lieu est de nouveau au centre de l'attention.

L'un des terrains appartient au CPAS. Les inquiétudes vont bon train. Vont-ils vendre au promoteur ? Deux rencontres entre habitants suffisent à faire naître le Collectif Jardin Albecq. Nos idées se précisent, nous voulons créer un Jardin, ensemble, un lieu convivial où il fait bon vivre. Les citoyens se mobilisent, rencontrent des élus, essaient de trouver des réponses aux nombreuses questions qui se posent, se rencontrent, échangent, discutent...

Quelle ne fut pas notre surprise, quelques mois plus tard, de recevoir dans notre boîte aux lettres, en plein confinement, une « consultation citoyenne » organisée par le promoteur immobilier. Son nouveau projet, il veut désormais le construire avec nous. Dans quel but ? Construire un éco-quartier, bien sûr ! Rien de tel pour y intégrer un « Jardin » pour les habitants, n'est-ce-pas ? Enfin, surtout pour être certain d'avoir le permis de construire ses nombreux appartements. Mais aussi, peut-être, pour avoir une bonne raison d'acquérir le terrain du CPAS, non ?

Nous nous y sommes opposés, estimant que cette consultation, pour être réellement démocratique, ne pouvait pas être organisée par le promoteur immobilier.

Grâce à la pression collective (plus d'une centaine d'e-mails envoyés à la Commune), cette « consultation citoyenne » a avorté.

Nous voulons une réelle consultation citoyenne où les habitants seraient entendus, où leurs besoins seraient écoutés et pris en compte. Nous voulons plus de maîtrise sur notre environnement.

Ce terrain est un lieu de sérénité, de liberté, une poche de biodiversité, un lieu idéal pour se rencontrer, faire vivre la démocratie dans les échanges, faire naître des solidarités, semer des graines,... Ce genre de lieu étant devenu si rare, il nous apparaît primordial de le préserver, au vu de la tournure que prend le monde.

Nous voulons une démocratie vivante à Braine-le-Comte. Nous ne l'avons pas. Face à une commune et un CPAS qui refusent tout débat, qui agitent la participation citoyenne comme un faux-semblant, les arguments rationnels sont peine perdue. Il n'y a rien à convaincre, les intérêts financiers à court terme s'en chargent au détriment des intérêts de la collectivité, à long terme. Il n'y a qu'un moyen de stopper cette folie immobilière : une pression collective.

Notre démarche avançant, de plus en plus de voix se font entendre contre toute construction sur l'ensemble de la Fosse Albecq et même au-delà. Les voix se lèvent, réclament le débat. La consultation populaire est le moyen qui nous apparaît comme le plus efficace pour que les citoyens puissent se faire entendre. C'est pourquoi, nous en lancerons une prochainement. Restez attentifs...

N'hésitez pas à nous écrire pour qu'on puisse vous retrouver et vous inviter le moment venu à venir échanger avec nous et surtout, pour que vous puissiez donner votre avis !

## Comment participer / vous impliquer / nous aider



Contactez-nous : [jardinalbecq@gmail.com](mailto:jardinalbecq@gmail.com)

Suivez-nous sur Facebook : [Jardin-Albecq](#)

Signez et diffusez la pétition contre la vente du terrain du CPAS

<https://www.11m.be/p/Albecq>

Faites un don : BE32 1030 7382 9802